



COMMUNE DE NOGENT SUR VERNISSON

RAPPORT

DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Note de présentation

*Séance du Conseil Municipal
du 25 février 2022*

Sommaire du rapport

PREAMBULE	p. 3
<u>I/ LE BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE</u>	p.3
A/ Situation de la Commune : Rétrospective du budget principal	p.3
A-1/ Section de fonctionnement	p.3
A-2/ Niveaux d'épargne brute et d'épargne nette	p.5
A-3/ Section d'investissement	p.6
A-4/ La dette	p.8
B/ Orientations financières 2022 du budget principal	p.9
B-1/ Stratégie financière et axes de la préparation budgétaire	p.9
B-2/ Projection de la section de fonctionnement	p.10
B-3/ Projection de la section d'investissement	p.12
<u>II/ LE BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT</u>	p.14
A/ Rétrospective du budget annexe Eau et Assainissement	p.14
A-1/ Section d'exploitation	p.14
A-2/ Niveaux d'épargne brute et d'épargne nette	p.15
A-3/ Section d'investissement	p.16
A-4/ La dette	p.16
B/ Orientations financières 2022 du budget annexe Eau et Assainissement	p.17
B-1/ Stratégie financière et axes de la préparation budgétaire	p.17
B-2/ Projection de la section d'exploitation	p.18
B-3/ Projection de la section d'investissement	p.19
GLOSSAIRE FINANCIER	p.20

PREAMBULE

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est une étape obligatoire (code général des collectivités territoriales) et essentielle de la procédure budgétaire. Son objectif est de renforcer l'information de l'assemblée et de favoriser la démocratie participative de l'assemblée en organisant un débat sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la Commune.

Le DOB est accompagné d'un rapport sur les orientations budgétaires, qui doit contenir les informations suivantes :

- Les orientations budgétaires avec l'évolution prévisionnelle des dépenses et recettes, précisant les hypothèses d'évolution retenues, intégrant les orientations budgétaires définies par l'équipe municipale, notamment lors du séminaire annuel du conseil municipal,
- Les engagements pluriannuels envisagés, et notamment les autorisations de programme en cours ou à créer,
- La structure et la gestion de la dette contractée par la commune, et les perspectives pour le projet de budget primitif

Le DOB fait l'objet d'une délibération, qui prend acte de sa tenue.

I / LE BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

A / Situation de la Commune : Rétrospective du budget principal

A-1/ Section de fonctionnement

Les résultats de clôture du compte administratif 2021 seraient de 2 454 149,06 euros en recettes de fonctionnement, et de 1 675 634,41 euros en dépenses de fonctionnement.

Le résultat à affecter sur l'exercice 2022 se monterait donc à 778 514,65 euros (769 906,41 euros en 2021).

Les recettes de fonctionnement (par chapitres budgétaires)

Le compte administratif 2021 présentera une hausse des recettes globales de fonctionnement qui s'établiront à 2 454 149,06 euros (+ 73 997,98 euros par rapport à l'exercice 2020).

Cette hausse niveau de recettes de fonctionnement sera notamment dû à la conservation d'un excédent reporté confortable et stable (chap 002), à la reprise d'une provision semi-budgétaire à hauteur de 100 000 euros (chap 78), à la hausse des recettes réelles de fonctionnement (notamment le chap.70 avec un fonctionnement des services scolaires et périscolaires sur une année complète).

Chapitres budgétaires	CA 2019	CA 2020	CA 2021 Estimé
Chap 013- Atténuations de charges	41 993,47 €	24 412,08 €	10 408,29 €
Chap 70- Produits des services	112 765,25 €	97 101,38 €	130 253,65 €
Chap 73- Impôts et Taxes	1 391 612,35 €	1 380 738,59 €	1 344 779,57 €
Chap 74- Dotations et participations	396 976,37 €	393 727,69 €	475 736,27 €
Chap 75- Autres produits de gestion courante	43 572,56 €	36 762,80 €	43 594,88 €
Chap 77- Produits exceptionnelles	3 540,30 €	0,00 €	530,69 €
Total Recettes réelles de Fonctionnement	1 990 460,30 €	1 932 742,54 €	2 005 303,35 €
Chap 002- Excédent reporté	352 325,38 €	347 408,54 €	343 045,71 €
Chap 042- Opérations d'ordre transfert entre sections	16 140,29 €	0,00 €	5 800,00 €
Chap 78- Reprise sur amortissements et provisions	0,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
Total Recettes de Fonctionnement	2 358 925,97 €	2 380 151,08 €	2 454 149,06 €

Détails par chapitres budgétaires

Le chapitre 013 des atténuations de charges s'établira en baisse à 10 408.29 euros en 2021 (24 412.08 euros en 2020). Ce chapitre retrace les remboursements des frais de personnel lors d'arrêts maladie et autres arrêts. A noter que le budget primitif prévoyait une imputation des aides de l'Etat pour les contrats sur ce chapitre, finalement imputées au chapitre 74 à la demande de la trésorerie.

Le chapitre 70 relatif aux produits des services s'établira en hausse à 130 253,65 euros en 2021 (97 101.38 euros en 2020) avec notamment le fonctionnement des services scolaires et périscolaires sur une année complète (96 005,08 euros), les recettes liées à la mise à disposition des services communaux auprès de la communauté de communes (23 807.33 euros), et les concessions dans le cimetière (9 872 euros).

Le chapitre 73 relatif aux impôts et taxes s'établira en baisse à 1 344 779.57 euros en 2021 (1 380 738.59 euros en 2020), en raison de la baisse du produit de la taxe foncière suite à l'abattement sur les valeurs locatives des établissements industriels (compensée par une dotation de l'état imputée au chapitre 74), de la baisse de la taxe sur l'électricité et du fonds de péréquation des recettes communales et intercommunales. Ces baisses ne sont pas compensées par la hausse exceptionnelle de la taxe additionnelle aux droits de mutation, et des droits de place, et par la stabilité de l'attribution de compensation versée par la communauté de communes.

Le chapitre 74 des dotations et participations s'établira en hausse à 475 736.27 euros (393 727.69 euros en 2019), notamment en raison du versement d'allocations compensatrices pour la baisse de produit de taxe foncière suite à l'abattement sur les valeurs locatives des établissements industriels (129 633 euros), de la dotation de solidarité rurale en légère hausse (+ 10 000 euros), les différentes aides de l'Etat (10 231.16 euros pour les contrats PEC, 2 143.64 euros pour l'organisation des élections et la protection fonctionnelle des élus). A noter que la dotation générale de fonctionnement (DGF) baisse à nouveau de près de 17 000 euros en 2021.

Le chapitre 75 des autres produits de gestion courante s'établira en hausse à 43 594.88 euros en 2021 (36 762.80 euros en 2020), avec notamment une prise en charge de l'assurance à hauteur de 8 038.02 euros suite à des sinistres sur des bâtiments (services techniques et dojo).

Le chapitre 77 des produits exceptionnels présentera une recette de 530.69 euros, avec notamment la vente de l'ancien véhicule des services techniques pour 500 euros, suite à l'acquisition d'un nouveau véhicule.

Enfin, le chapitre 042 présentera une recette de 5 800 euros en 2021, correspondant à la cession d'actif (vente de l'ancien véhicule).

Les dépenses de fonctionnement (par chapitres budgétaires)

A périmètre constant, les dépenses réelles de fonctionnement seront en hausse sur l'exercice 2021, et s'établiront à 1 618 834,41 euros, contre 1 460 244.67 euros en 2020, notamment en raison d'une hausse importante du chapitre 011 des charges à caractère général (voir détails par chapitre budgétaire ci-après). Néanmoins, la baisse des dépenses inscrites au chapitre des opérations d'ordre de transfert entre les sections permettra de clôturer les dépenses à hauteur 1 675 634,41 euros (soit + 65 389,74 euros).

Chapitres budgétaires	CA 2019	CA 2020	CA 2021 Estimé
Chap 011- Charges à caractère général	521 635,00 €	458 486,71 €	596 119,33 €
Chap 012- Charges de personnel	848 312,59 €	851 514,37 €	869 423,81 €
Chap 014- Atténuation de produits	70,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap 65- Autres charges de gestion courante	108 298,56 €	110 150,69 €	121 465,88 €
Chap 66- Charges financières	32 060,82 €	36 102,38 €	31 825,39 €
Chap 67- Charges exceptionnelles	1 536,91 €	3 990,52 €	0,00 €
Total Dépenses réelles de Fonctionnement	1 511 913,88 €	1 460 244,67 €	1 618 834,41 €
Chap 042- Opérations d'ordre transfert entre sections	18 964,29 €	150 000,00 €	56 800,00 €
Total Dépenses de fonctionnement	1 530 878,17 €	1 610 244,67 €	1 675 634,41 €

Détails par chapitres budgétaires

Le chapitre 011 concernant les charges à caractère général s'établiront à 596 119.33 euros, en hausse de 137 637.62 euros avec le fonctionnement des services sur une année complète (achat d'alimentation pour le restaurant scolaire avec nouveau contrat sur le dernier trimestre + 36 103.94 euros, combustibles + 31 664.73 euros), un contrat d'entretien du stade (+ 26 022 euros), des travaux sur des bâtiment non prévus (réparation au château + 11 226 euros, réparation du bâtiment des services techniques suite à sinistre + 18 620.05 euros).

Le chapitre 012 relatif aux charges de personnes s'établira en légère hausse à 869 423.81 euros (+ 17 909.44 euros), avec un recours au personnel extérieur pour assurer le bon fonctionnement des services périscolaires (remplacement de congés maladies) et des renforts aux services techniques (+ 20 000 euros), le renforcement de l'encadrement de la pause méridienne pour développer un programme d'activités, un contrat d'apprentissage en petite enfance pour l'école maternelle.

Le chapitre 65 concernant les autres charges de gestion courante s'établira en hausse à hauteur de 121 465,88 euros (110 150,69 euros en 2020) et retrace notamment le versement des indemnités aux maires et adjoints (passage de 5 à 6 adjoints sur une année complète + 9 467.32 euros), le maintien du niveau de subventions aux associations et la hausse de la subvention versée par la Commune au CCAS (+ 1 000 euros).

Le chapitre 66 des charges financières s'établira en baisse à hauteur de 31 825.39 euros (36 102.38 euros en 2020) et retrace le remboursement des intérêts des emprunts contractés pour les opérations d'investissement (rénovation et extension de l'école élémentaire, construction de l'école maternelle, construction de la médiathèque).

Le chapitre 67 des charges exceptionnelles ne présentera pas de dépense en 2021 (3 990.52 euros en 2020 pour des remboursements d'indus divers).

Enfin le chapitre 042 s'établira à 56 800 euros 2021 (150 000 euros en 2020), avec l'abondement de 50 000 euros d'une provision semi-budgétaire déjà constituée à hauteur de 50 000 euros, d'une provision de 500 euros pour dépréciation des actifs circulants (recettes scolaires et périscolaires), et d'une cession d'immobilisation de 6 300 euros (ancien véhicule des services techniques).

A-2/ Niveaux d'épargne brute et d'épargne nette

Le tableau suivant présente l'évolution des différents niveaux d'épargne, sur les trois derniers exercices budgétaires.

L'épargne de gestion permet de dégager les marges de manœuvre de la Commune pour la gestion des services publics. L'épargne brute (épargne de gestion – intérêts des emprunts) doit permettre, d'une part le remboursement du capital de la dette, et d'autre part l'engagement d'investissements sur fonds propres. L'épargne nette (épargne brute – capital de la dette) correspond donc aux marges de manœuvres de la Commune en matière d'investissements.

	CA 2019	CA 2020	CA 2021 Estimé
Excédent de fonctionnement reporté N-1	352 325,38 €	347 408,54 €	343 045,71 €
Recettes réelles de fonctionnement	1 990 400,30 €	2 032 742,54 €	2 005 303,35 €
Sous-total Recettes de fonctionnement	2 342 725,68 €	2 380 151,08 €	2 454 149,06 €
Dépenses réelles de fonctionnement	1 511 931,88 €	1 460 244,67 €	1 618 834,41 €
Marge brute ou épargne de gestion	830 793,80 €	919 906,41 €	835 314,65 €
Frais financier DF chapitre 66	32 060,82 €	36 102,38 €	31 825.39 €
Epargne brute	798 732,98 €	883 804,03 €	803 489,26 €
Capital de la dette DI chapitre 16	108 863,29 €	446 911,96 €	147 476,82 €
Epargne nette	689 869,69 €	436 892,07 €	656 012,44 €

La comparaison des comptes administratifs 2020 et 2021 montre une hausse de l'épargne nette qui s'établit à 656 012,44 euros, retrouvant presque le niveau d'épargne nette du compte administratif 2019, et impacté désormais par le remboursement du capital de l'emprunt principal contracté pour la construction de l'école maternelle.

Pour rappel, la commune avait remboursé en intégralité en 2020 le capital de l'emprunt-relais de 300 000 euros contracté en 2019 pour l'opération de construction de l'école maternelle, grâce au reversement du FCTVA perçu suite aux travaux de construction de l'école maternelle.

Pour information, le tableau ci-après présente une comparaison des différents niveaux d'épargne avec les communes de même strate que Nogent sur Vernisson (2 500 à 5 000 habitants) :

	Nogent sur Vernisson 2021	Niveau moyen 2020
Epargne de gestion en € / habitant	317,97 €	170,00 €
Epargne brute en € / habitant	305,85 €	187,00 €
Epargne nette en € / habitant	249,71 €	129,00 €

A-3/ Section d'investissement

Les résultats de clôture du compte administratif 2021 seraient de 946 586,26 euros en recettes d'investissement, et de 874 552,24 euros en dépenses d'investissement.

Le résultat reporté de clôture de la section se monterait donc à 72 034,02 euros.

Les recettes d'investissement (par chapitres budgétaires)

Les recettes d'investissement 2021 seront clôturées à 946 586,26 euros, contre 1 232 877,53 euros en 2020.

Chapitres budgétaires	CA 2019	CA 2020	CA 2021 estimé
Chap 001- Solde d'exécution reporté	467 426,37 €	214 875,07 €	316 994,83 €
Chap 021- Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap 040- Opérations d'ordre transferts entre sections	18 964,29 €	0,00 €	6 300,00 €
Chap 041- Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	37 730,72 €
Chap 10- Dotations, fonds divers, réserves	671 134,58 €	841 278,72 €	487 367,14 €
Chap 13- Subventions d'investissement	93 781,00 €	176 711,70 €	98 193,57 €
Chap 16- Emprunts et dettes assimilées	1 300 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap 23- Immobilisations en cours	0,00 €	12,04 €	0,00 €
Total Recettes d'Investissement	2 551 306,24 €	1 232 877,53 €	946 586,26 €

Détails par chapitres budgétaires

Le chapitre 040 relatif aux opérations d'ordre de transferts entre sections retrace la sortie d'actif de l'inventaire de la collectivité. Il s'établira à 6 300 euros sur l'exercice 2021, et correspond à la cession de l'ancien véhicule des services techniques.

Le chapitre 041 relatif aux opérations patrimoniales correspond à l'intégration de frais d'études réalisés sur les exercices précédents, afin de les réimputer sur des comptes d'immobilisations. Il s'établira à 37 730,72 euros sur l'exercice 2021 ; il s'agit notamment de frais d'études réalisés pour la construction de la nouvelle école maternelle, la mise aux normes d'accessibilité du patrimoine communal, etc.

Le chapitre 10 relatif aux dotations, fonds divers et réserves, sera en baisse significative par rapport au compte administratif 2020 (qui avait vu le versement du FCTVA sur les dépenses réalisées pour la construction de l'école maternelle en 2019 de près de 350 000 euros), et s'établira à 487 367,14 euros.

Le chapitre 13 relatif aux subventions d'investissement sera en baisse, et s'établira à hauteur de 98 193,57 euros.

Enfin contrairement à l'exercice 2019 durant lequel la commune avait contracté les emprunts nécessaires pour la réalisation de l'école maternelle et pour le 2^{ème} exercice consécutif, aucun emprunt n'a été contracté pour financer les investissements réalisés.

Les dépenses d'investissement (par chapitres budgétaires)

Les dépenses d'investissement 2021 seront clôturées de manière stable par rapport à l'exercice précédent, à hauteur de 874 552,24 euros, hors restes à réaliser, contre 915 882,70 euros en 2020.

Chapitres budgétaires	CA 2019	CA 2020	CA 2021 Estimé
Chap 040- Opérations d'ordre transferts entre sections	16 140,29 €	0,00 €	5 800,00 €
Chap 041- Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	37 730,72 €
Chap 15- Provisions pour charges	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €
Chap 16- Emprunts et dettes assimilées	108 863,29 €	446 911,96 €	147 476,82 €
Chap 20- Immobilisations incorporelles	2 280,00 €	11 220,00 €	7 246,80 €
Chap 21- Immobilisations corporelles	214 804,11 €	106 057,97 €	460 798,07 €
Chap 23- Immobilisations en cours	1 994 343,48 €	251 692,77 €	215 499,83 €
Total Dépenses d'Investissement	2 336 431,17 €	915 882,70 €	874 552,24 €

Détails par chapitres budgétaires

Le chapitre 040 relatif aux opérations d'ordre de transferts entre sections retrace la sortie d'actif de l'inventaire de la collectivité. Il s'établira à 5 800 euros sur l'exercice 2021, et correspond à la cession de l'ancien véhicule des services techniques.

Le chapitre 041 relatif aux opérations patrimoniales correspond à l'intégration de frais d'études réalisés sur les exercices précédents, afin de les réimputer sur des comptes d'immobilisations. Il s'établira à 37 730,72 euros sur l'exercice 2021 ; il s'agit notamment de frais d'études réalisés pour la construction de la nouvelle école maternelle, la mise aux normes d'accessibilité du patrimoine communal, etc.

Le chapitre 16 relatif au remboursement annuel du capital de la dette sera clôturé en baisse, à hauteur de 147 476.82 euros (446 911.96 euros en 2020), avec le remboursement du capital des emprunts contractés pour les opérations d'investissement.

Les principales dépenses d'investissement réalisées ou restant engagées en 2021, sur les chapitres budgétaires 20-21-23 (hors AP/CP) sont les suivantes :

- Acquisitions foncières pour le projet d'aménagement du Terrain des Moutons : 190 759,54 euros
- Plantations diverses (site des écoles, pointe nord, parking, cimetière, etc.) : 19 394,83 euros
- Installation de jeux pour enfants : 10 262,40 euros
- Sécurisation des accès Hôtel de ville : 1 889,90 euros
- Acquisition et pose d'une nouvelle chaudière au cabinet médical : 4 482 euros
- Installation de cuves de récupération d'eaux de pluie (gymnase et château) : 52 152 euros
- Acquisition d'une remorque citerne pour les services techniques : 6 109,04 euros
- Sirène d'alerte de la population : 14 658 euros
- Rénovation du local espaces verts site des services techniques : 21 538,44 euros
- Rénovation des portes de secours du gymnase : 22 736,88 euros
- Travaux sur réseau d'eaux pluviales : 8 378,64 euros
- Aménagement de la voirie rue Le Brecq : 14 328,90 euros
- Réalisation d'un plateau ralentisseur devant le site des écoles : 29 975,40 euros
- Aménagement du carrefour rue de Vilmorin / rue de Verdun : 11 844,89 euros
- Aménagement d'un chemin d'accès aux Vignes : 3 565,44 euros
- Aménagement de la voirie route de Bellevue : 1 664,40 euros
- Aménagement de « bateaux » rue de Montbouy : 3 034,06 euros
- Acquisition de panneaux de signalisation routière : 8 574,80 euros
- Aménagement rue des Moulinards (marquage au sol et trottoirs) : 5 508,66 euros
- Reprise de voirie rue du Gué Colas : 14 376,07 euros
- Mat de signalisation place du marché : 819,72 euros
- Arrosage intégré au stade de football : 16 595,28 euros
- Rénovation de poteaux incendie : 1 073,84 euros
- Acquisition d'un véhicule pour les services techniques : 16 559,96 euros

- Ouverture de la 7^{ème} classe école élémentaire (informatique et mobilier) : 6 883,59 euros
- Informatique pour les services : 3 390,40 euros
- Mobilier pour la médiathèque communale : 457,07 euros
- Mobilier pour l'école maternelle : 2 813,18 euros
- Acquisition de matériel pour les services techniques : 4 329,69 euros
- Acquisition et installation de défibrillateurs (mairie et site des écoles) : 4 559 euros
- Acquisition d'aspirateurs pour les services : 1 280,86 euros
- Acquisition d'électroménagers école maternelle : 661,98 euros
- Acquisition de caméra de visioconférence : 1 590 euros
- Acquisition d'un panneau lumineux : 8 976 euros
- Acquisition d'arceaux vélo : 1 941,60 euros
- Acquisition de caméras piétons pour la police municipale : 742,94 euros
- Acquisition d'une sono avec micros pour les manifestations : 509 euros
- Aménagement du parking rue Aristide Briand : 10 879,94 euros
- Solde construction de l'école maternelle : 70 389,86 euros
- Solde Ad'AP château : 7 005,60 euros
- Mise en place sanitaires place de la république : 41 053,90 euros
- Aménagement de l'avenue de la gare : 108 083,84 euros

Trois AP/CP ont été ouvertes sur le budget primitif 2021 au chapitre 23 (immobilisations en cours) ; leurs exécutions sur l'exercice 2021 sont les suivantes :

N° AP et libellé	Montant AP	CP 2021	Réalisé 2021	CP 2022
AP 2021-01 Vidéoprotection	252 600,00 €	136 600,00 €	14 495,63 €	120 000,00 €
AP 2021-02 Hôtel de Ville	150 000,00 €	60 000,00 €	5 206,20 €	90 000,00 €
AP 2021-03 Etang du Gué Mulet	200 000,00 €	100 000,00 €	3 078,00 €	100 000,00 €

A-4/ La dette

Les emprunts contractés par la Commune correspondent aux trois opérations d'équipements suivantes :

- Construction de la médiathèque communale : emprunt de 500 000 euros / extinction en juillet 2026
- Extension et rénovation de l'école élémentaire : 3 emprunts pour un montant total d'1 200 000 euros, détaillés ci-après :
 - Emprunt de 600 000 euros / extinction en février 2034
 - Emprunt de 300 000 euros / extinction en mai 2034
 - Emprunt de 300 000 euros / extinction en février 2029
- Construction de l'école maternelle : emprunt d'1 000 000 euros / extinction en août 2039

Le tableau ci-après détaille l'évolution de la dette de la Commune sur les trois derniers exercices.

	CA 2019	CA 2020	CA 2021 estimé
Capital restant dû au 01/01/N	1 158 551,18 €	2 349 687,89 €	1 902 755,93 €
Remboursement capital de la dette	108 863,29 €	446 911,96 €	147 476,82 €
Nouvel emprunt	1 300 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Capital restant dû au 31/12/N	2 349 687,89 €	1 902 775,93 €	1 755 279,11 €
Variation de l'encours			
Encours de la dette en € / habitant	911,44 €	729,03 €	668,16 €
Poids de la dette en années de recettes courantes	1,18	0,94	0,88
Poids de la dette en années d'épargne brute	2,94	2,15	2,18

Pour information, l'encours moyen national de la dette se montait en 2020 à 957 € par habitant.

B / Orientations financières 2022 du budget principal

B-1/ Stratégie financière et axes de la préparation budgétaire

Le budget primitif 2022 sera construit en fonction des **priorités suivantes** :

- La fin des opérations budgétaires relatives à l'aménagement du parking du centre-bourg, et à l'aménagement de l'avenue de la gare
- L'inscription de projets de mandat de la nouvelle équipe municipale, comme la mise en place de la vidéoprotection ou le lancement de l'étude préalable à l'aménagement de la traversée nord-sud, et des orientations budgétaires 2022 décidées lors du séminaire du conseil municipal en date du 20 novembre 2021,
- La réalisation des projets d'équipement sans recourir à l'emprunt, compte-tenu du niveau d'endettement de la Commune, du niveau de trésorerie et des projets importants à venir ultérieurement sur le mandat,
- L'utilisation du levier fiscal, avec une augmentation prévisionnelle des taux des impôts locaux de 0.8 %, afin de contribuer aux financements des investissements et à l'amélioration de la vie quotidienne des habitants.

A titre d'information, le tableau ci-après présente une comparaison des taux des taxes locales votés en 2021, avec les taux moyens départementaux et nationaux 2020 :

Taxes locales	Nogent sur Vernisson Taux 2021	Taux départemental Moyen 2020	Taux national Moyen 2020
Taxe foncière (bâti)	31,32	44,77	40,18
Taxe foncière (non bâti)	27,96	45,65	49,79

- L'exécution du budget devra répondre à un objectif de maîtrise des dépenses de fonctionnement, pour permettre à la Commune de conserver ses capacités d'autofinancement.

En section de fonctionnement, les éléments suivants seront pris en compte pour la construction budgétaire :

- Évaluation des produits des services à un niveau normal, non-impacté par l'épidémie de Covid-19,
- Évaluation de la masse salariale, prenant en compte notamment le nouvel agent de police municipale sur année complète, deux contrats d'apprentissage (espaces verts et petite enfance), le recrutement d'un service civique, les différentes mesures générales et catégorielles, etc.,
- Estimation des produits de fiscalité et des dotations et subventions, dont les bases et/ou montants ne sont pas connus au moment de la réalisation du DOB.

En section d'investissement, les éléments pris en compte seront les suivants :

- Restes à réaliser en dépenses et en recettes qui s'établissent comme suit au 31 décembre 2021 :

Dépenses		Recettes	
Chapitres budgétaires	Montant	Chapitres budgétaires	Montant
20- Immobilisations incorporelles	2 994,00 €	13- Subventions d'investissement	72 950,90 €
21- Immobilisations corporelles	58 303,91 €		
23- Immobilisations en cours	21 399,94 €		
Total RàR Dépenses	82 697,85 €	Total RàR Recettes	72 950,90 €
		Solde des restes à réaliser 2021	-9 746,95 €

- Solde d'exécution reporté de la section d'investissement, s'établissant à 72 034,02 euros,
- Prévision du FCTVA attendu en recettes d'investissement, à hauteur de 75 000 euros (sur la base des dépenses d'investissement réalisées en 2021),
- Programme d'investissements déterminé par l'équipe municipale, s'établissant pour l'année 2022 à 974 294,56 euros, soit 1 056 992,41 euros avec les restes à réaliser 2021.

Compte-tenu des priorités et des éléments budgétaires indiqués, la construction budgétaire 2021 proposée sera articulée autour des **mécanismes budgétaires** suivants :

- Une proposition prévisionnelle d'affectation du résultat 2021 qui s'établissait à 778 514,65 euros, comme suit :

RF / 002- Résultat reporté année N-1	309 793,93 €
RI / 1068- Excédents de fonctionnement capitalisés	468 720,72 €

- Une proposition de virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, à hauteur de 300 000 euros,
- La révision des autorisations de programme votées en 2021 pour trois opérations d'investissement :

Autorisations de programme à réviser	Total opération	CA 2021	BP 2022	BP 2023
Mise en place de la vidéoprotection	194 495,63 €	14 495,63 €	180 000,00 €	0,00 €
Extension et rénovation de l'hôtel de ville	205 206,20 €	5 206,20 €	30 000,00 €	170 000,00 €
Aménagement de l'étang en centre-bourg	278 078,00 €	3 078,00 €	275 000,00 €	0,00 €

- La création d'une nouvelle autorisation de programme pour l'opération d'investissement suivante :

Autorisation de programme proposée	Total opération	BP 2022	BP 2023
Création de la liaison centre-bourg / Baugé	180 000,00 €	20 000,00 €	160 000,00 €

B-2/ Projection de la section de fonctionnement

La section de fonctionnement projetée pour l'année 2022 s'équilibrerait à hauteur de 2 133 893,93 euros au budget primitif, contre 2 252 376,01 euros en 2021.

Les recettes de fonctionnement (par chapitres budgétaires)

Chapitres budgétaires	BP 2020	BP 2021	BP 2022 projeté
Chap 002- Excédent reporté	347 408,54 €	343 045,71 €	309 793,93 €
Chap 13- Atténuations de charges	10 000,00 €	15 000,00 €	10 000,00 €
Chap 70- Produits des services	86 800,00 €	103 800,00 €	107 500,00 €
Chap 73- Impôts et taxes	1 331 025,00 €	1 250 240,30 €	1 266 600,00 €
Chap 74- Dotations et subventions	324 073,00 €	404 290,00 €	402 000,00 €
Chap 75- Autres produits de gestion	38 000,00 €	36 000,00 €	38 000,00 €
Chap 77- Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap 78- Reprise sur provisions	100 000,00 €	100 000,00 €	0,00 €
Chap 042- Opérations d'ordre transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Recettes de Fonctionnement	2 237 306,54 €	2 252 376,01 €	2 133 893,93 €

Détails par chapitres budgétaires

L'affectation prévisionnelle du résultat de l'année 2021 permettrait de conserver un niveau d'excédent reporté relativement stable (- 33 251,78 €) en comparaison avec les deux derniers exercices budgétaires (chap 002).

Les produits des services (chap 70) seraient évalués à niveau normal, non impacté par la crise sanitaire liée au Covid-19 et par un éventuel reconfinement qui entraînerait une fermeture des services publics.

Les recettes liées aux impôts et taxes (chap 73) prennent en compte une éventuelle baisse de l'attribution de compensation versée par la communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais, avec un niveau stable de recettes fiscales liées aux impôts locaux. Cette estimation sera affinée lors de la présentation du budget primitif, pour laquelle les bases de la fiscalité auront été communiquées par les services de l'Etat.

Les dotations et subventions (chap 74) sont évaluées en légère baisse, notamment avec une baisse de la DGF. Comme pour les recettes liées aux impôts et taxes, l'estimation sera également affinée pour la présentation du budget primitif.

Le chapitre 75 présente une évaluation des autres produits de gestion, tels que les loyers.

Enfin, contrairement à l'exercice 2021 avec la reprise d'une provision de 100 000 euros, le chapitre 78 ne présentera aucune recette. La provision pour travaux de 100 000 euros, constituée les derniers exercices, étant conservée comme futur levier de financement de la section d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement (par chapitres budgétaires)

Chapitres budgétaires	BP 2020	BP 2021	BP 2022 projeté
Chap 011- Charges à caractère général	650 835,00 €	630 035,00 €	625 535,00 €
Chap 012- Charges de personnel	900 000,00 €	950 000,00 €	950 000,00 €
Chap 014- Atténuations de produits	15 000,00 €	15 000,00 €	10 000,00 €
Chap 65- Autres charges de gestion courante	141 500,00 €	145 700,00 €	142 650,00 €
Chap 66- Charges financières	40 680,00 €	36 000,00 €	33 000,00 €
Chap 67- Charges exceptionnelles	7 000,00 €	5 000,00 €	2 000,00 €
Chap 022- Dépenses imprévues	130 291,54 €	120 141,01 €	70 208,93 €
Chap 023- Virement à la section d'investissement	202 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €
Chap 042- Opérations d'ordre transfert entre sections	150 000,00 €	50 500,00 €	500,00 €
Total Dépenses de Fonctionnement	2 237 306,54 €	2 252 376,01 €	2 133 893,93 €

Détails par chapitres budgétaires

Le chapitre 011 relatif aux charges à caractère général serait en légère baisse par rapport à l'exercice 2021, à hauteur de 625 535 euros (- 5 000 euros), répondant ainsi aux objectifs de maîtrise de dépenses de fonctionnement.

Le chapitre 012 relatif aux charges de personnel s'établirait de manière stable à 950 000 euros, et prend notamment en compte les mesures catégorielles (reclassement des agents de catégories C), le renforcement du service de police municipale et des services périscolaires, et les contrats d'apprentissage.

Le chapitre 65 relatif aux autres charges de gestion courante s'établirait à 142 650 euros (- 3 000,00 euros par rapport au budget 2021), et prendra en compte les indemnités du maire et des adjoints, mais aussi une nouvelle hausse de la subvention au C.C.A.S. de la Commune (+ 500 euros) pour le soutenir dans le développement de ses nouvelles actions sociales à destination de la population (Pass'Permis Jeune, secourisme, etc.).

Le chapitre 042 présentera une seule provision semi-budgétaire : 500 euros pour dépréciation des actifs circulants (nouvelle obligation comptable à compter de l'exercice 2021).

B-3/ Projection de la section d'investissement

La section d'investissement projetée pour l'année 2022 s'équilibrerait à hauteur de 1 205 092,41 euros au budget primitif, contre 1 358 730,72 euros en 2021.

Les recettes d'investissement (par chapitres budgétaires)

Chapitres budgétaires	BP 2020	BP 2021	BP 2022 projeté
Chap 001- Solde d'exécution reporté	214 875,07 €	316 994,83 €	72 034,02 €
Chap 021- Virement de la section de fonctionnement	202 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €
Chap 024- Produits des cessions	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Chap 040- Opérations d'ordre transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap 041- Opérations patrimoniales	0,00 €	37 730,72 €	0,00 €
Chap 10- Dotations, fonds divers et réserves	838 561,26 €	482 860,70 €	553 720,72 €
Chap 13- Subventions d'investissement	248 295,00 €	171 144,47 €	229 337,67 €
Chap 16- Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Recettes d'Investissement	1 553 731,33 €	1 358 730,72 €	1 205 092,41 €

Détails par chapitres budgétaires

Le virement de la section de fonctionnement serait proposé, comme l'exercice précédent, à hauteur de 300 000 euros.

Le chapitre 10 serait en hausse à hauteur de 553 720,72 euros, avec une hausse du montant de FCTVA attendu sur les dépenses d'investissement 2021, et une hausse de l'affectation du résultat 2021 au compte 1068 proposé à hauteur de 468 720,72 euros (426 860,70 euros en 2021).

Le chapitre 13 relatif aux subventions d'investissement s'établirait à 229 337,67 euros (contre 171 144,47 euros en 2021), et correspondrait aux soldes de subventions obtenues pour les opérations d'investissement précédentes (parking en centre-bourg) et aux prévisions de subventions obtenues pour les nouvelles opérations (rénovation de la digue de l'étang de la chevalerie, vidéoprotection, aménagement de l'étang du gué mulet, etc.)

Les dépenses d'investissement (par chapitres budgétaires)

Chapitres budgétaires	BP 2020	BP 2021	BP 2022 projeté
Chap 020- Dépenses imprévues	25 540,80 €	16 640,00 €	0,00 €
Chap 041- Opérations patrimoniales	0,00 €	37 730,72 €	0,00 €
Chap 15- Provisions pour risques et charges	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap 16- Emprunts et dettes assimilées	446 912,00 €	147 480,00 €	148 100,00 €
Chap 20- Immobilisations incorporelles	30 000,00 €	20 000,00 €	70 000,00 €
Chap 21- Immobilisations corporelles	506 138,66 €	557 600,00 €	424 592,47 €
Chap 23- Immobilisations en cours	445 139,85 €	579 280,00 €	562 399,94 €
Total Dépenses d'Investissement	1 553 731,31 €	1 358 730,72 €	1 205 092,41 €

Détails par chapitres budgétaires

Les chapitres 20, 21 et 23 prendraient en compte d'une part les restes à réaliser 2021, et d'autre part le programme d'investissements établi par l'équipe municipale, constitué entre autres par :

- La mise à jour des autorisations de programme pour les trois opérations détaillées plus haut : mise en place de la vidéoprotection, extension et rénovation de l'hôtel de ville, aménagement de l'étang en centre-bourg,
- La création d'une nouvelle autorisation de programme pour l'aménagement d'une liaison douce entre le centre-bourg et le domaine du Baugé
- Le lancement des études préalables pour l'aménagement de la traversée nord-sud du centre-bourg, d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement futur du château, pour un montant de 57 000 euros,

- L'installation de jeux place de l'Europe, pour un montant de 7 440 euros,
- Des petits investissements sur le site des écoles (détecteurs de CO2, bac à sable pour l'école maternelle, stores dans la salle des atsem) pour un montant de 7 027, 20 euros,
- L'installation d'un nouveau columbarium au cimetière pour un montant de 10 000 euros,
- La création d'un logement partagé, et d'un logement d'urgence, pour un montant de 110 000 euros,
- La rénovation des équipements sportifs (buts multisports et panneaux de basket au gymnase, buts sur le stade de football, terrain de pétanque au Carrouge, etc.), pour un montant de 46 000 euros,
- La rénovation de la cuisine du château pour un montant de 12 200 euros
- Un programme de travaux sur la voirie (réfection de trottoirs rue de Montbouy, création de passage piéton, aménagement de l'ilot central rue de Vilmorin, panneaux de signalisation des chemins, mats de signalisation sur les entrées du centre-bourg, création d'un parking au Carrouge, abri vélo) pour un montant de 46 280 euros,
- Des travaux sur le réseau d'eaux pluviales, pour un montant de 8 800 euros,
- Un programme de rénovation des poteaux d'incendie, pour un montant de 10 000 euros,
- L'achat de véhicules pour les services techniques (tracteur mulching, aspirateur urbain) et la police municipale (2 VTT), pour un montant de 60 700 euros,
- L'acquisition de mobilier pour la médiathèque, avec notamment la création de la ludothèque, pour 4 000 euros,
- Acquisitions diverses (informatique, mobiliers, mobiliers urbains, signalétiques, etc.)

II / LE BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

A/ Rétrospective du budget annexe Eau et Assainissement

Le budget annexe Eau et Assainissement, assujéti au régime de la TVA, concerne les services publics d'eau potable et d'assainissement collectif.

Pour la gestion de ces deux services, la Commune a conclu deux délégations de service public avec Véolia Eau à compter du 1^{er} janvier 2014, pour une durée de 15 ans, et perçoit une surtaxe pour financer son budget annexe.

A-1/ Section d'exploitation

Les résultats de clôture du compte administratif 2021 seraient de 353 901,01 euros HT en recettes d'exploitation, et de 174 656,75 euros HT en dépenses d'exploitation.

Le résultat à affecter sur l'exercice 2022 se monterait donc à 179 244,26 euros, en baisse par rapport à l'exercice précédent en raison du coût du traitement des boues COVID-19.

Les recettes d'exploitation (par chapitres budgétaires)

Chapitre budgétaire	CA 2019	CA 2020	CA 2021 estimé
Chap 002- Résultat reporté	191 303,02 €	193 795,11 €	210 968,21 €
Chap 70- Vente de produits fabriqués	74 817,09 €	76 335,10 €	81 203,63 €
Chap 74- Subventions d'exploitation	8 469,35 €	11 483,18 €	12 909,25 €
Chap 75- Autres produits d'exploitation	5 197,20 €	5 323,29 €	5 412,30 €
Chap 77- Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap 042- Opérations d'ordre transfert entre sections	43 779,67 €	48 298,14 €	43 407,62 €
Total Recettes d'exploitation	323 566,33 €	335 234,82 €	353 901,01 €

Détails par chapitres budgétaires

Le chapitre 70 relatifs à la vente de produits fabriqués s'établira à 81 203,63 euros en 2021 (76 335,10 euros en 2020) et correspond au reversement par le délégataire Véolia Eau des surtaxes perçues pour la Commune sur les services d'eau potable et d'assainissement collectif.

Les subventions d'exploitation (chap 74) s'établiront à 12 909,25 euros en 2021 (11 493,18 euros en 2020) ; la baisse de la prime pour assainissement collectif versée par l'Agence de l'Eau en fonction de la performance épuratoire de la station d'épuration est compensée par la perception des taxes de raccordement au réseau d'assainissement collectif.

Le chapitre 75 se clôturera à 5 412,30 euros en 2021 (5 323,29 euros en 2020), recettes alimentées par le versement d'une dotation aux frais de contrôle versée par le délégataire à la commune, selon les termes des contrats de délégation de service public pour l'eau potable et l'assainissement collectif.

Le chapitre 042 s'établira à 43 207,62 en 2021 (48 298,14 euros en 2020) et correspond aux amortissements des subventions d'équipements perçues par la Commune pour les opérations d'investissement.

Les dépenses d'exploitation (par chapitres budgétaires)

Chapitre budgétaire	CA 2019	CA 2020	CA 2021 estimé
Chap 011- Charges à caractère général	2 371,95 €	4 006,63 €	45 095,24 €
Chap 65- Autres charges de gestion courante	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €
Chap 66- Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap 67- Charges exceptionnelles	0,07 €	0,00 €	0,00 €
Chap 042- Opérations d'ordre transfert en sections	127 399,20 €	119 259,98 €	129 561,51 €
Total Dépenses d'exploitation	129 771,22 €	124 266,61 €	174 656,75 €

Détails par chapitres budgétaires

Le chapitre 011 relatif aux charges à caractère général s'établira en forte hausse à 45 095,24 euros en 2021 (4 006,63 euros en 2020), et retrace notamment les travaux de réparation réalisés dans l'année non pris en charge par le délégataire, ou les diverses redevances dues par la Commune. L'exercice 2021 est impacté par le coût du traitement des boues COVID-19 (40 199,48 € HT), empêchant le recours à la filière agricole.

Le chapitre 65 ne présentera pas de dépenses sur l'exercice 2021 (1 000 euros en 2020 correspondant à l'admission en non-valeur d'une taxe de raccordement).

Le chapitre 042 se clôturera à 129 561,51 euros en 2021 (119 259,98 euros en 2020) et correspond aux amortissements des opérations d'investissements (comme la station d'épuration amortie sur 50 ans, par exemple).

A-2/ Niveaux d'épargne brute et d'épargne nette

Le tableau suivant présente l'évolution des différents niveaux d'épargne, sur les trois derniers exercices budgétaires.

L'épargne de gestion permet de dégager les marges de manœuvre de la Commune pour la gestion des services publics. L'épargne brute (épargne de gestion – intérêts des emprunts) doit permettre, d'une part le remboursement du capital de la dette, et d'autre part l'engagement d'investissements sur fonds propres. L'épargne nette (épargne brute – capital de la dette) correspond donc aux marges de manœuvres de la Commune en matière d'investissements.

	CA 2019	CA 2020	CA 2021 estimé
Excédent de fonctionnement reporté N-1	191 303,02 €	193 795,11 €	210 968,21 €
Recettes réelles de fonctionnement	88 483,64 €	93 138,57 €	99 525,18 €
Sous-total Recettes de fonctionnement	279 786,66 €	286 933,68 €	310 493,39 €
Dépenses réelles de fonctionnement	2 371,95 €	4 006,63 €	45 095,24 €
Marge brute ou épargne de gestion	277 414,71 €	282 927,05 €	265 398,15 €
Frais financier DF chapitre 66	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Epargne brute	277 414,71 €	282 927,05 €	265 398,15 €
Capital de la dette DI chapitre 16	21 835,05 €	25 474,90 €	25 474,90 €
Epargne nette	255 579,66 €	257 452,15 €	239 923,25 €

Le niveau d'épargne nette du budget annexe est en baisse par rapport à l'exercice précédent, notamment en raison de la prise en charge du traitement des boues COVID-19.

A-3/ Section d'investissement

Les résultats de clôture du compte administratif 2021 seraient de 472 239,40 euros HT en recettes d'investissement, et de 83 349,52 euros HT en dépenses d'investissement.

Le résultat reporté de clôture de la section se monterait donc à 388 889,88 euros.

Les recettes d'investissement (par chapitres budgétaires)

Chapitre budgétaire	CA 2019	CA 2020	CA 2021 estimé
Chap 001- Solde d'exécution reporté	43 045,48 €	308 243,19 €	342 677,89 €
Chap 10- Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap 13- Subventions d'investissement	207 322,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap 16- Emprunts et dettes assimilées	72 797,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap 040- Opérations d'ordre transfert entre sections	127 399,20 €	119 259,98 €	129 561,51 €
Total Recettes d'Investissement	450 563,68 €	427 503,17 €	472 239,40 €

Détails par chapitres budgétaires

Les recettes d'investissement 2021 seraient alimentées uniquement par le solde d'exécution reporté de l'exercice 2020 (chap 001) à hauteur de 342 677, 89 euros (308 243.19 euros en 2020), et par l'amortissement des opérations d'investissement (chap 040) à hauteur de 129 561,51 euros en 2021 (119 259.98 euros en 2020).

Les dépenses d'investissement (par chapitres budgétaires)

Chapitre budgétaire	CA 2019	CA 2020	CA 2021 estimé
Chap 16- Emprunts et dettes assimilées	21 835,05 €	25 474,90 €	25 474,90 €
Chap 20- Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap 21- Immobilisations corporelles	0,00 €	11 052,24 €	14 467,00 €
Chap 23- Immobilisations en cours	76 705,77 €	0,00 €	0,00 €
Chap 040- Opérations d'ordre transfert entre sections	43 779,67 €	48 298,14 €	43 407,62 €
Total Dépenses d'Investissement	142 320,49 €	84 825,28 €	83 349,52 €

Détails par chapitres budgétaires

Le chapitre 16 s'établira à hauteur 25 474.90 euros en 2021, comme sur l'exercice précédent, et correspond au remboursement du capital des avances à taux zéro accordées par l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour les opérations d'investissement.

Le chapitre 21 s'établira à 14 467,00 euros en 2021 (11 052.24 € en 2020) et retrace les travaux d'investissement réalisés sur l'année : acquisition d'une pompe de relevage, rénovation du bâtiment du forage du Baugé (toiture et porte métallique), installation d'un destructeur d'insectes au château d'eau, reprise d'un branchement d'eaux usées, installation de la télégestion et de la télésurveillance sur les postes de relèvement du SDIS et des Barres.

Le chapitre 040 se clôturera à 43 407,62 euros en 2021 (48 298.14 euros en 2020) et correspond aux amortissements des subventions d'équipement perçues pour les opérations d'investissements.

A-4/ La dette

Les emprunts et dettes assimilées contractés par la Commune sur le budget annexe, sous la forme d'avances à taux zéro obtenues auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, correspondent aux quatre opérations d'équipements suivantes :

- Conception et reconstruction de la station d'épuration : emprunt total de 378 019 €, décomposé comme suit :
 - emprunt de 305 219 € / extinction en 2034
 - emprunt de 72 797 € / extinction en 2039

- Réhabilitation des boîtes de branchement au Baugé : emprunt de 21 362 € / extinction en 2027
- Travaux d'assainissement au Baugé : emprunt de 26 755 € / extinction en 2027
- Réhabilitation d'une canalisation d'eaux usées : emprunt de 43 030 € / extinction en 2033

Le tableau ci-après détaille l'évolution de la dette de la Commune sur les trois derniers exercices.

	CA 2019	CA 2020	CA 2021 estimé
Capital restant dû au 01/01/N	307 470,37 €	358 432,32 €	332 957,42 €
Remboursement capital de la dette	21 835,05 €	25 474,90 €	25 474,90 €
Nouvel emprunt	72 797,00 €	0,00 €	0,00 €
Capital restant dû au 31/12/N	358 432,32 €	332 957,42 €	307 482,52 €
Variation de l'encours			
Encours de la dette en € / habitant	139,79 €	127,57 €	117,04 €
Poids de la dette en années de recettes courantes	4,07	3,57	3,08
Poids de la dette en années d'épargne brute	1,3	1,18	1,15

B/ Orientations financières 2022 du budget annexe Eau et Assainissement

B-1/ Stratégie financière et axes de la préparation budgétaire

Le budget primitif 2022 sera construit en fonction des priorités suivantes :

- La non-augmentation des surtaxes eau et assainissement perçues par la collectivité,
- Une proposition d'affectation du résultat 2021 en intégralité sur la section d'exploitation 2022,
- La prise en compte des restes à réaliser 2021 de la section d'investissement, qui s'établissaient au 31 décembre 2021 comme suit :

Dépenses

Chapitres budgétaires	Montant
21- Immobilisations corporelles	4 912,43 €
Total RàR Dépenses	4 912,43 €

- Une proposition de réalisation des opérations suivantes : réalisation d'un groupement de commandes avec la 3CFG pour l'élaboration de schémas directeurs, rénovation d'un réseau d'eaux usées sur le Domaine du Baugé.

B-2/ Projection de la section d'exploitation

La section d'exploitation 2022 du budget annexe Eau et Assainissement s'équilibrerait à 296 744,26 euros, en baisse par rapport à l'exercice 2021, notamment en raison de la baisse de l'excédent reporté.

Les recettes d'exploitation (par chapitres budgétaires)

Chapitres budgétaires	BP 2020	BP 2021	BP 2022 projeté
Chap 002- Résultat reporté	193 795,11 €	210 968,21 €	179 244,26 €
Chap 70- Vente de produits fabriqués	70 000,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €
Chap 74- Subventions d'exploitation	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Chap 75- Autres produits d'exploitation	5 323,29 €	5 412,30 €	5 500,00 €
Chap 77- Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap 042- Opérations d'ordre transfert entre sections	48 298,14 €	43 407,62 €	40 000,00 €
Total Recettes d'exploitation	319 416,54 €	331 788,13 €	296 744,26 €

Détails par chapitres budgétaires

Le résultat reporté (chap 002) de la section d'exploitation (affectation du résultat de l'exercice n-1) est en baisse par rapport aux deux exercices précédents.

Le chapitre 70 relatif à la vente de produits est une estimation basse des recettes liées aux surtaxes perçues par la Commune sur les factures d'eau potable et d'assainissement collectif. Le chapitre 74 des subventions d'exploitation est construit également avec une estimation basse de la prime pour assainissement collectif versée par l'Agence de l'Eau, hors perception des taxes de raccordement au réseau d'assainissement.

Les frais de contrôle versés par le délégataire Véolia Eau dans le cadre des deux contrats d'affermage n'ont pas encore fait l'objet d'une notification pour l'exercice 2022 ; une estimation basse est donc inscrite au chapitre 75 (autres produits d'exploitation).

Le chapitre 042 concerne les amortissements des subventions d'investissements perçues par la Commune, dont le montant sera affiné pour le vote du budget primitif 2022.

Les dépenses d'exploitation (par chapitres budgétaires)

Chapitres budgétaires	BP 2020	BP 2021	BP 2022 projeté
Chap 011- Charges à caractère général	180 000,00 €	185 000,00 €	158 744,26 €
Chap 65- Autres charges de gestion courante	2 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
Chap 66- Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap 67- Charges exceptionnelles	8 000,00 €	10 000,00 €	5 000,00 €
Chap 022- Dépenses imprévues	10 156,56 €	4 226,62 €	0,00 €
Chap 042- Opérations d'ordre transfert en sections	119 259,98 €	129 561,51 €	130 000,00 €
Total Dépenses d'exploitation	319 416,54 €	331 788,13 €	296 744,26 €

Détails par chapitres budgétaires

Le chapitre 011 est projeté en baisse à 158 744,26 euros (185 000 euros sur l'exercice 2021) ; y seront imputés les dépenses relatives aux travaux de réparation à la charge de la Commune, les redevances dues, etc.

Le chapitre 65 est projeté à hauteur de 3 000 euros (comme sur l'exercice 2021), et le chapitre 67 à hauteur de 5 000 euros (10 000 euros sur l'exercice 2021).

Enfin le chapitre 042 est une projection des amortissements des travaux d'équipement, qui sera affiné pour la présentation du budget primitif.

B-3/ Projection de la section d'investissement

La section d'investissement 2022 s'équilibrerait à 518 889,88 euros, en augmentation par rapport à l'exercice 2021, notamment en raison de l'augmentation du solde d'exécution reporté.

Les recettes d'investissement (par chapitres budgétaires)

Chapitres budgétaires	BP 2020	BP 2021	BP 2022 projeté
Chap 001- Solde d'exécution reporté	308 243,19 €	342 677,89 €	388 889,88 €
Chap 10- Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap 13- Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap 16- Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap 040- Opérations d'ordre transfert entre sections	119 259,98 €	129 561,51 €	130 000,00 €
Total Recettes d'Investissement	427 503,17 €	472 239,40 €	518 889,88 €

Détails par chapitres budgétaires

Les recettes d'investissement qui seront proposées au budget primitif 2022 se composeront du solde d'exécution reporté (chap 001) de la section à hauteur de 388 889,88 euros (342 677.89 euros au budget 2020), et des amortissements des travaux d'investissement (chap 040). Le montant des amortissements des travaux indiqué est une projection, qui sera affinée pour la présentation du budget primitif.

Les dépenses d'investissement (par chapitres budgétaires)

Chapitres budgétaires	BP 2020	BP 2021	BP 2022 projeté
Chap 16- Emprunts et dettes assimilées	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
Chap 20- Immobilisations incorporelles	65 000,00 €	70 000,00 €	100 000,00 €
Chap 21- Immobilisations corporelles	65 000,00 €	80 000,00 €	100 000,00 €
Chap 23- Immobilisations en cours	200 000,00 €	220 000,00 €	240 000,00 €
Chap 020- Dépenses imprévues	19 205,03 €	28 831,78 €	8 889,88 €
Chap 040- Opérations d'ordre transfert entre sections	48 298,14 €	43 407,62 €	40 000,00 €
Total Dépenses d'Investissement	427 503,17 €	472 239,40 €	518 889,88 €

Détails par chapitres budgétaires

Le chapitre 16 relatif aux emprunts et dette assimilées, projeté à 30 000 euros, permettra le remboursement de la dette en capital pour les avances à taux zéro obtenues auprès de l'Agence de l'Eau pour les projets d'investissements.

Le chapitre 20 relatif aux immobilisations incorporelles, projeté à 100 000 euros, prévoit la réalisation des schémas directeurs, prévue en groupement de commandes avec la communauté de communes.

Le chapitre 21 relatif aux immobilisations corporelles, projetée à 100 000 euros, comprend notamment les restes à réaliser de l'exercice 2021.

Le chapitre 23 concernant les immobilisations en cours, projeté à 240 000 euros, prévoit la rénovation d'une canalisation d'eaux usées sur le Domaine du Baugé.

Enfin, le chapitre 040 est une projection des amortissements des subventions d'investissement qui sera affinée pour la présentation du budget primitif.

GLOSSAIRE FINANCIER

Sigle	Signification
BP	Budget primitif
BS	Budget supplémentaire
DM	Décision modificative
CA	Compte administratif
CG	Compte de gestion
RàR	Restes à réaliser (en dépenses ou en recettes) de l'exercice n-1
RF	Recettes de Fonctionnement
DF	Dépenses de Fonctionnement
RI	Recettes d'Investissement
DI	Dépenses d'Investissement
FNGIR	Fonds National de Garantie Individuel des Ressources
FPIC	Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales
DMTO	Droits de Mutation à Titre Onéreux
TCFE	Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité
FDPTP	Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle
TA	Taxe d'Aménagement
DGF	Dotations Globales de Fonctionnement
DSR	Dotations de Solidarité Rurale
FCTVA	Fonds de Compensation de TVA
DGD	Dotations Globales de Décentralisation
DETR	Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux
DSIL	Dotations de Soutien à l'Investissement Local
FIPDR	Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation
CLECT	Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées